

**Province de Québec
MRC d'Abitibi-Ouest
Municipalité d'Authier**

À la 2e séance régulière du conseil municipal d'Authier, soit le 11 février 2020, à 19h30 à la salle du conseil municipal sous la présidence du maire Monsieur Marcel Cloutier et des conseillers suivants :

Madame Angèle Auger

Monsieur Serge Lachance

Madame Cindy Demers

Monsieur Ghislain Désaulniers

Monsieur Yvon Gagné

Monsieur François Deschênes

Madame Rachel Barbe, la secrétaire-trésorière est aussi présente

PÉRIODE DE SILENCE

No-015-11-02-20

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Madame Angèle Auger et appuyé par Monsieur Yvon Gagné, d'accepter l'ordre du jour avec varia ouvert :

Adopté

PÉRIODE DE QUESTIONS;

- Madame Nathalie Asselin, professeure et responsable d'immeuble à l'école d'Authier-Nord

ADMINISTRATION ET FINANCES :

- Adoption du procès-verbal de la réunion régulière du 14 janvier 2020;
- Adoption des comptes;
- Suivi de la visite des comptables;
- Affectation des travaux effectués à la borne sèche 2 pour l'année 2019;
- Affectation des travaux de réparation du réseau d'égout pour l'année 2019;
- Adoption des quotes-parts de la MRCAO pour l'année 2020;
- Dépôt du plan triennal 2020-2023 de la Commission scolaire du Lac-Abitibi;
- Adhésion au Conseil de la Culture pour l'année 2020;

SÉCURITÉ PUBLIQUE / SANTÉ ET LOGEMENT SOCIAL:

- Dépôt du rapport de l'opération Récréo 2020 de la Sûreté du Québec;
- Dépôt du rapport annuel de la Brigade des pompiers volontaires de Macamic;

VOIRIE ET ENTRETIEN DES BÂTIMENTS:

- Suivi des travaux;
- Programme d'aide à la voirie locale – volet entretien du réseau local;
- Suivi des rénovations du local de la Maison des Jeunes;
- Résolution concernant le dégel des ponceaux municipaux au printemps 2020;

HYGIÈNE DU MILIEU:

LOISIRS ET TOURISME:

- Porte du dôme - suivi;

URBANISME:

PAROLE AU MAIRE:

PÉRIODE DE QUESTIONS:

VARIA:

- Demande à Poste Canada

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE:

PÉRIODE DE QUESTIONS:

Madame Nathalie Asselin, professeure et responsable d'immeuble à l'école d'Authier-Nord:

Ce point fut remis à une date ultérieure car Madame Nathalie Asselin attend des informations sur la nouvelle Loi PL-40, dans le but d'être mieux informé sur le sujet en question.

ADMINISTRATION ET FINANCES :

No-016-11-02-20

Adoption du procès-verbal de la réunion régulière du 14 janvier 2020:

Ayant tous pris connaissance du procès-verbal de la séance régulière au moins quarante-huit (48) heures avant la tenue de la présente, il est proposé par Monsieur Yvon Gagné et appuyé par Monsieur Serge Lachance, que le conseil municipal accepte les minutes de ladite séance régulière.

Adopté

No-017-11-02-20

Adoption des comptes :

Il est proposé par Monsieur Ghislain Désaulniers et appuyé par Madame Angèle Auger, que le conseil municipal accepte les comptes à payer pour un montant 75,626.52 \$ pour le mois de janvier 2020 ainsi que les salaires pour la période de janvier 2020 pour un montant de 9,415.15 \$.

Je certifie qu'il y a des crédits disponibles pour ces comptes.

Adopté

Suivi de la visite des comptables:

Madame Rachel Barbe fit le compte rendu de la visite des comptables. Ces derniers sont venus le 24 janvier dernier et nous sommes donc dans l'attente du bilan financier.

No-018-11-02-20

Affectation des travaux effectués à la borne sèche 2 pour l'année 2019:

Il est proposé par Monsieur François Deschênes et appuyé par Monsieur Yvon Gagné, d'affecter un montant de \$2,500.00 à l'affectation prévue pour l'amélioration de la borne sèche 2. Les travaux ont été effectués en 2019.

Adopté

Affectation des travaux de réparation du réseau d'égout pour l'année 2019:

Cet item est reporté à la réunion de mars.

No-019-11-02-20

Adoption des quotes-parts de la MRCAO pour l'année 2020:

Il est proposé par Madame Cindy Demers et appuyé par Madame Angèle Auger, d'accepter les montants demandés pour les quotes-parts de la MRC pour l'année 2020. Les montants demandés sont: Quotes-parts 2020: \$32,211.97 , inspection des risques en incendie: \$1,300.00 , frais récurrents de l'inforoute: \$187.00 , frais récurrents du réseau à large bande: \$335.00. Le tout pour un montant total de \$34,033.97.

Adopté

Dépôt du plan triennal 2020-2023 de la Commission scolaire du Lac-Abitibi:

Madame Rachel Barbe fit dépôt d'une correspondance provenant de la Commission scolaire du Lac-Abitibi. Il y fait mention du dépôt du plan triennal 2020-2023 de ladite Commission scolaire.

Adhésion au Conseil de la Culture pour l'année 2020:

Cette demande d'adhésion fut refusée.

SÉCURITÉ PUBLIQUE / SANTÉ ET LOGEMENT SOCIAL

Dépôt du rapport de l'opération Récréo 2020 de la Sûreté du Québec:

Madame Rachel Barbe fit dépôt d'une correspondance provenant de la Sûreté du Québec. Il y fait mention des actions apportées durant l'opération "Récréo" ainsi que des statistiques suite à cette dernière.

Dépôt du rapport annuel 2019 de la Brigade des pompiers volontaires de Macamic:

Madame Rachel Barbe fit dépôt d'une correspondance provenant de la Brigade des pompiers volontaires de Macamic. Il y fait mention des sorties ainsi que des causes de ces dernières, de nouveaux volontaires, de formation ainsi que des visites effectués dans la communauté.

VOIRIE ET ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

Suivi des travaux:

La directrice générale fit le compte-rendu des travaux effectués jusqu'à maintenant.

No-020-11-02-20

Programme d'aide à la voirie locale – volet entretien du réseau local:

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de \$82,242.00 pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civil 2019;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité d'Authier visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Yvon Gagné et appuyé par Monsieur François Deschênes et unanimement résolu, que la Municipalité d'Authier informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à la voirie locale.

Adopté

Suivi des rénovations du local de la Maison des Jeunes:

Madame Rachel Barbe fit le compte rendu des rénovations du local de la Maison des Jeunes.

No-021-11-02-20

Résolution concernant le dégel des ponceaux municipaux au printemps 2020:

Il est proposé par Monsieur François Deschênes et appuyé par Madame Cindy Demers, de faire appel à l'entreprise Proulx & Genesse Inc. lors de ponceaux à faire dégeler. Il est à noter qu'une facturation sera émise pour chaque demande. De plus, Monsieur Ghislain Desaulniers s'abstient de tous commentaires et de toutes décisions concernant ledit sujet, car il est employé de l'entrepreneur ci-haut mentionné.

Adopté

HYGIÈNE DU MILIEU

LOISIRS ET TOURISME

Porte du Dôme - suivi:

Suite à la soumission reçue, il fut convenu de ne pas changer la porte du dôme.

URBANISME

PAROLE AU MAIRE

Le maire, Monsieur Marcel Cloutier fit le compte rendu de la réunion à laquelle il a assisté à la MRC. Il y était question des grandes orientations de la MRC pour 2020.

PÉRIODE DE QUESTIONS

VARIA:

No-022-11-02-20

Demande à Poste Canada pour déménager les boîtes postales:

Il est proposé par Madame Cindy Demers et appuyé par Monsieur Ghislain Désaulniers, de faire parvenir une demande à Poste Canada, afin de déménager les boîtes postales qui sont situées en ce moment au centre communautaire soit au 605, avenue principale vers le bureau municipal qui est situé au 457, rue de la Montée. En effet, ce déménagement faciliterait le déneigement de la cour du centre communautaire et libérerait des espaces de stationnement pour le centre communautaire.

Adopté

SUIVI DES DERNIÈRES RÉUNIONS DES COMITÉS LOCAUX;

- Service des Loisirs** : ▪ Tournée des camps est souper cabane à sucre le 7 mars prochain.
- Comité Jeunesse** : ▪ Bingo Tuppaware le 21 février prochain.
- O.M.H.** : ▪ Rien
- Comité Bellefeuille** : ▪ Rien
- M.R.C.** : ▪ Priorités 2020.
- Régie des déchets** : ▪ Congédiement d'un employé.
- École du Rang 2** : ▪ Rien
- Âge d'Or** : ▪ Rien
- Régie des incendies** : ▪ Rien

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les points à l'ordre du jour ayant été discutés, Monsieur Marcel Cloutier, maire, décrète la levée de l'assemblée à 21h30.

Marcel Cloutier, maire

Rachel Barbe, sec.-très.